

AVANT LE **14 DÉCEMBRE** 2024

Faites calculer votre

QUOTIENT FAMILIAL

TARIFS ET CALCUL 2025

**ACCUEILS PÉRISCOLAIRES • RESTAURATION
ÉTUDES • ACCUEILS DE LOISIRS**

**Calculé en fonction
des ressources
imposables du
foyer, le quotient
familial permet de
moduler les tarifs
des prestations
éducatives.**



COMMENT LE CALCULER ?

- en envoyant vos documents
via votre **messagerie
portail famille**

ou

- en prenant rendez-vous sur
**[www.clicrdv.com/
enfance-mairie-de-soa](http://www.clicrdv.com/enfance-mairie-de-soa)**

DOCUMENTS À FOURNIR (ORIGINAUX)

- **Avis d'imposition 2024** (revenus 2023)
du foyer.
- **Assurance** scolaire et périscolaire ou
responsabilité civile « chef de famille »
pour l'année concernée.

À NOTER !

*Si vous ne procédez pas au calcul du quotient familial,
les consommations de votre enfant seront facturées
au **tarif maximum**.*

+ d'infos au Service Enfance : 01 34 21 25 00

Suivez l'actualité de votre ville sur **ville-soa.fr** et sur

